

Recours contre un entrepreneur décédé pour des travaux de rénovat

Par charlotte03, le 05/05/2011 à 09:33

Bonjour,

je me trouve dans une situation catastrophique.

en effet, l'entrepreneur qui faisait des travaux de rénovation chez moi est décédé dans l'attentat à marrakech.

je me suis rendu compte que j'avais versé trop d'argent par rapport aux travaux avancé (27000,00 euros). Sur cette somme j'ai versé un chèque de 5000,00 euros à un de ses fournisseurs.

Que doit je faire pour récupérer cette somme ?

Que doit je faire pour continuer les travaux de ma maison car elle est inhabitable? sachant qu'il était tout seul a gérer sa société ?

Merci de me répondre dans les plus brefs délais car je suis complètement perdue